

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 5 avril 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 et 31 mars 2016

2016 DAC 415 Subvention (25.000 euros) et convention avec la Fondation Le Musée Clemenceau (16e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1611-4 et L. 2313-1 ;

Vu le projet de délibération, en date du 16 mars 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose de l'autoriser à signer une convention en vue du versement d'une subvention de fonctionnement à la Fondation Le Musée Clemenceau ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement, en date du 16 mars 2016 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement de 25.000 euros est attribuée à la Fondation Le Musée Clemenceau 8 rue Benjamin Franklin, 75016 Paris, au titre de ses activités pour 2016. 2016_01585 19785.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec la Fondation Le Musée Clemenceau la convention annuelle d'objectifs, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 3 : La dépense correspondant à la subvention de fonctionnement, soit 25.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour 2016, nature 6574, rubrique 324, ligne VF40002 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre du patrimoine.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO